

CUNSE



Secrétariat : 02 40 79 19 82



SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS DE FRANCE

Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture
155, avenue Jean-Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX
Téléphone (0) 1 49 37 54 00

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DE LA COMMISSION UTILISATION NATIONALE SAUVETAGE A L'EAU
le 28 octobre 2010 au Siège Social de la SCC.**

Présents : MM. : KARCHER (Président), GAUVRIT, LEBERRE, PINCON.

Absent : M. MESPLE.

10 h 15 ouverture de la séance par Christian KARCHER.

Calendrier :

Le calendrier est adopté après quelques ajustements

Le championnat de France 2011 sera organisé par le CFCTNL section de Breizh Izel. Il se déroulera le 12 juin 2011 à Penvins (56) et comme à l'accoutumé précédé le 11 juin par la sélection des nouveaux plongeurs et le recyclage quinquennal des anciens. Sa mise en place sera suivie par Isabelle BECHERELLE. Les juges seront : Christophe DELORME pour les exercices et Alain ROLLAND pour les " suivis " Les 2 plongeurs seront Dominique DESCHAMPS et Frédéric FRANC.

La Coupe de France 2011 sera organisée par A.T.C.S.A. de la Canine du Centre sur le site de St Avertin (37) le 11 septembre 2011. Elle sera jugée par Alain ROLLAND assisté des plongeurs : Gilles KAPPLER et Gérard GABRIEL. Un recyclage plongeurs peut avoir lieu la veille si besoin.

Candidatures

Prévision 2012

Le club A.T.N.L.A.(44) se propose pour organiser le championnat de France.

Le club A.B.C.S.A.(89) se propose pour organiser la coupe de France.

Prévision pour la saison 2013

Le CFCTNL est candidat pour organiser le championnat de France

Le club C.C.S.A.(03) propose sa candidature pour la coupe de France

Le club, les Sentinelles des Côtes (86) est pressenti pour le championnat 2014.

Pour l'établissement du calendrier 2012 les demandes visées par les Canines Régionales devront parvenir impérativement au secrétariat de la CUNSE au plus tard entre le 15 et le 20 septembre.

Juges :

Une réunion des juges est envisagée pour le samedi 05 février 2011. Elle sera précédée d'une réunion de la CUNSE. Le secrétaire est chargé de prendre contact avec les intéressés et de trouver une salle en région nantaise.
MM Christophe DELORME et Stéphane LINQUE sont nommés juges formateurs.

Pilotes :

Denis LE BERRE présente un projet, réalisé par Frédéric MESPLES, concernant les règles et consignes pour les pilotes de canots. Les propositions seront étudiées à la réunion des juges.

Plongeurs :

MM Marc WILTZIUS et Hervé DUREN ne se sont pas présentés au recyclage quinquennal mis en place à leur intention la veille de la coupe de France 2010. Ils n'ont averti personne de leur absence laissant juge et organisation tout mettre en place. Les membres de la CUNSE décident que pour renouveler leur qualification ils devront repasser la totalité des épreuves théoriques et pratiques.

Les plongeurs qui auraient dû être recyclés depuis 2008 et qui ne sont pas manifestés seront retirés de la liste.

Règlements :

Quelques ajustements aux règlements du 1^{er} degré, championnat et coupe, seront également mis à l'ordre du jour de la réunion des juges en février.

Il est décidé qu'au championnat les chiens après l'épreuve de natation auront impérativement une plage de 30 min de repos/détente. Cette règle est applicable dès maintenant.

Licences :

Denis LE BERRE demande si en accord avec la CNIL, nous pouvons enrichir le fichier sur le site de la CUNSE des coordonnées des licenciés. Le Président lui confirme que cela ne pose aucun problème.

Denis LE BERRE prendra contact avec le CFCTN pour essayer d'harmoniser les fichiers afin de réduire la charge du temps de saisie.

WORLD DOG SHOW :

Christian KARCHER souhaite dans le cadre de l'exposition mondiale de 2011 à Villepinte disposer d'un stand représentatif du sauvetage à l'eau. Chacun doit réfléchir pour lister le matériel nécessaire à la déco, à l'info ainsi qu'à la tenue de ce stand sans oublier la permanence.

Questions diverses :

Le Président fait un état satisfaisant de la trésorerie de la commission. Cet état n'est pas chiffré, plusieurs chèques lui étant remis ce jour par le responsable des licences et le représentant du CFCTNL.

En ce qui concerne les races autorisées à passer les épreuves de sauvetage à l'eau, pas de changement.

Dans le cadre du championnat et de la coupe de France, il est souhaitable qu'une invitation soit adressée à tous les présidents de club.

Un courrier sera adressé à la Société Canine Bretonne pour lui indiquer que c'est le CFCTNL qui prend en charge l'organisation du championnat 2011 à Plébins (56) et leur demander leur accord.

Le Secrétaire
M. GAUVRIT

Le Président,
C. KARCHER